**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2017**

L’an deux mille dix sept, le 19 septembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis MAURIN, maire.

PRÉSENTS : Mmes Ysaline LEGRAND- Lise-Marie FLUCK-Henriette LYONNET- Dominique SWINNEN-GHANAI

 Mrs Francis MAURIN – José-Marie CARNEO- Serge BARTHELEMY-

 Philippe MANOEL- Raymond SICHI

ABSENTS EXCUSÉS : Mme TEISSONNIERE Fiona - M. ROLAND Jean-Noël

PROCURATIONS : Mme TEISSONNIERE Fiona à Mme FLUCK Lise-Marie – M. ROLAND Jean-Noël à Mme LYONNET Henriette

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : Mmes FLUCK-LYONNET

Mr le Maire propose au Conseil municipal d’ajouter deux nouveaux points à l’ordre du jour à savoir :

* Matérialisation de l’aire de retournement au parking de La Hierle
* Délimitation des propriétés : co propriétaires Bonfils, Heyraud et Mairie aux abords du Jardin Guillaume

Le Conseil municipal donne son accord.

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l’unanimité.

**1-AVENANT AEP N° 1 Hameau de Bourgnolles**

Mr le Maire donne lecture au Conseil municipal d’un avenant n°1 dressé par le CEREG, maître d’œuvre de l’opération citée en objet, dont l’incidence financière est la suivante :

-montant de l’avenant :

10.642,20 € HT soit 12.770,64 € TTC

-nouveau montant du marché :

493.664,60 € HT soit 592.397,52 € TTC

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le présent avenant, donne pouvoir à Mr le Maire pour signer les documents s’y afférant .

**2-VIREMENTS CREDITS M 14 opération 36, 15**

Mr le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité d’un virement de crédit suivant, sur le Budget de l’exercice 2017. Accord du Conseil municipal.

**Crédits à ouvrir**

Chapitre 23 article 2313 opération bâtiments communaux 4.598 .00

Chapitre 20 article 2051 opération concessions et droits similaires, logiciels 2.603, 09

 TOTAL ……………………………………………………………… 7.201, 00

**Crédits à réduire**

Chapitre 21 article 2188 opération autres immobilisations corporelles - 7.201, 00

 TOTAL…………………………………………………………….. - 7.201, 00

 80

**3-BUDGET M 49 DM/CS opération 25**

Mr le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le Budget de l’exercice 2017 , le Conseil donne son accord :

**Comptes dépenses :**

Chapitre 23 article 2313 opération immobilisation corporelles en cours / const. 47.318,40

 TOTAL………………………………………………….. 47.318,40

**Comptes dépenses :**

Chapitre 16 article 1641 opération 25 emprunts 27.602,40

Chapitre 13 article 1318 opération 25 agence de l’eau 9.858,00

Chapitre 13 article 1313 opération 25 département 9.858,00

 TOTAL…………………………………………………….. 47.318,40

**4-SUBVENTION ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE LA MARTINIQUE et GUADELOUPE**

**(catastrophe naturelle ouragan Irma)**

Mr le Maire informe le Conseil municipal que, suite aux sinistres de St Martin et St Barthelemy provoqués par l’ouragan cité en objet, et comme suggéré par l’Association des Maires de France, il serait souhaitable d’allouer une subvention d’un euro par habitant calculée sur la population DGF soit 402 €, par solidarité aux victimes.

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d’attribuer une aide financière du montant précité imputée à l’article 6574 , à l’ordre de l’Association des Maires de la GPE Solidarité St-M st- B Irma 2017.

**5-PLAN TOPOGRAPHIQUE LA HIERLE ET AIRE DE RETOURNEMENT S.D.I.S.,**

**BORNAGE ET RECONNAISSANCE DE LIMITE JARDIN GUILLAUME**

Mr le Maire donne lecture au Conseil municipal, d’un devis d’un montant de 1.192, 10 € TTC, dressé par le cabinet de géomètre expert, Patrick CHABERT, pour les travaux cités en objet.

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré , le Conseil municipal approuve ces missions et le devis d’honoraires de M. Patrick CHABERT correspondant, donne pouvoir à Mr le Maire pour signer les documents s’y afférant.

**6-MOTION POUR L’EQUIPEMENT PAR LE SDIS d’UN VEHICULE AMBULANCE 4x4 POUR LE**

**CENTRE DE SECOURS DE ST JEAN DU GARD**

Mr le Maire informe le Conseil municipal que, suite à des problèmes d’intervention rencontrés par le Centre de Secours précité sur la commune de Peyrolles avec leur véhicule ambulance, il serait souhaitable qu’il bénéficie d’une ambulance type 4x4.

Il rappelle que sur notre secteur cévenol, dont notre commune n’y échappe pas, on y dénombre un habitat dispersé , desservi bien souvent par des chemins ou pistes au relief accidenté, d’où la nécessité de disposer d’un véhicule de secours.

**Questions diverses**

**ETAT DES TRAVAUX IMMEUBLES COMMUNAUX**

Au Centre d’hébergement «  Les Jardins « ,le salon, la salle TV et la tisanerie ont été rénovés. En ce qui concerne le salon et la salle télè il a été procédé à la réfection des plafonds. Quant à la tisanerie une mise aux normes en matière d’électricité a été nécessaire, ainsi que la pose de meubles encastrés aux fins de rangement.

 81

Le bureau de consultation des médecins est terminé. Une salle de bain a été refaite afin d’être mieux adaptée aux soins pour les besoins des résidents.

A la maison Saltet ,logement du 2ème étage, il a été réalisé des travaux d’isolation sur les murs principaux afin de remédier aux problèmes de condensation.

Au bar Les Terrasses il a été nécessaire de changer la hotte qui ne correspondait plus aux normes . Le local de stockage va devenir une pièce pour la restauration. Une mise aux normes quant à l’électricité a été effectuée ainsi que des travaux de peinture.

Mr le Maire informe le Conseil qu’il a contacté M. Olivier GAILLARD, député, afin de lui exposer les difficultés que risquent de rencontrer les communes en raison des réformes portant sur la Taxe d’Habitation, la fin des contrats aidés, ainsi que la mise en œuvre de la téléphonie mobile dans tous les hameaux.

Monsieur Serge BARTHELEMY interroge Monsieur le Maire sur les modalités éventuelles d’échelonnement de paiement des frais de raccordement concernant la participation aux frais de branchement sur les réseaux d’eaux usées, lesquels vont être branches pour les habitants du Hameau de Bourgnolles sur la station d’épuration de Saumane. Monsieur le Maire répond que les administrés doivent s’adresser directement au Trésorier Payeur d’ Anduze.

Madame Dominique SWINNEN-GHANAI demande s’il ne serait pas possible d’améliorer l’accès à la terrasse en amont du logement de fonction de la Maison Clément. Mr José-Marie CARNEO se déplacera sur les lieux . Elle informe le Conseil Municipal du mécontentement d’un vacancier effrayé qui en randonnant, en plein mois d’août, aux abords du hameau de Monteils a été gêné par le bruit de tir de fusil.

Mme Ysaline LEGRAND rappelle l’interdiction d’obstruer les ruelles ou chemins ruraux. Pour certains administrés des courriers ont été envoyés, les autres vont être contactés. L’impartialité étant de règle, la décision prise d’un commun accord est de faire enlever les embâcles par les employés territoriaux si les propriétaires prévenus ne se manifestent pas.

Présent au Conseil Municipal, la parole a été donnée, en fin de séance, comme il se fait habituellement, à Monsieur Christophe FUGIER qui a abordé les points suivants :

* Afin d’éviter des dégâts sur les voiries ou les murs lors de fortes pluies, il propose que soit envisagée la pose de grilles à la jonction de certaines voies communales ou privées et voies départementales. Mr le Maire précise que la pose de grilles sur les voies communales n ‘est possibles que s’il existe un fossé afin de canaliser l’eau .Mr Fugier regrette également, que le hameau de Monteils ne bénéficie pas comme la plupart des hameaux d’un parking. Monsieur le Maire lui répond que, malgré les nombreuses sollicitations, à ce jour aucun propriétaire n’a souhaité vendre une parcelle de terrain pour laisser passer une voie et créer un parking. Il précise toutefois l’existence d’une aire de retournement entre les dernières maisons du hameau et le Mas d’Haut.

 -En ce qui concerne l’eau il informe le Conseil qu’il s’interroge sur la qualité de l’eau à Monteils. Il n’ignore pas qu’il existe un périmètre de protection autour du captage du Tire d’Os mais il insiste sur le fait qu’il y a de l’eau qui arrive d’ailleurs.

 82

 Monsieur le Maire rappelle que concernant le captage du Tire d’Os un géomètre a été désigné, une Déclaration d’Utilité Publique effectuée, un périmètre de protection immédiat a été prévu et réalisé une unité de traitement contre l’arsenic mise en fonction . Monsieur CARNEO José, responsable du service de l’eau et assainissement précise qu’il y a des analyses bactériologiques effectuées régulièrement par l’ARS , elles s’avèrent en grand majorité conformes aux normes en vigueur.

* Mr Fugier suppose le passage de désherbant autour des plantations au parking des Auminières. Monsieur CARNEO précise qu’il s’entretiendra avec l’agent à ce sujet.
* Il regrette que le chemin rural qui passe aux abords des maisons FERIAUD, JOEL, CHAUMARD, BEAUCOURT, desservant la famille COURT ait été cimenté et s’interroge sur les raisons qui ont amenées la municipalité à faire ces travaux. Il lui est précisé que cela a été fait à la suite de fortes précipitations qui avaient détérioré l’emprise foncière du chemin rural, mais aussi une réclamation d’un contribuable évoquant l’état de ce chemin et les risques d’accident.
* Enfin il informe le Conseil qu’il a souvent chez lui des randonneurs déroutés, car ils ne peuvent pas poursuivre leur itinéraire en raison de palettes de bois obstruant le chemin. Ces palettes sont là pour sécuriser un troupeau. Monsieur le Maire rappelle qu’une délibération prévoit : seuls les éleveurs peuvent fermer les chemins ruraux mais simplement par des moyens mobiles c’est-à-dire que quiconque doit pouvoir ouvrir et fermer le portillon . L’éleveur concerné sera informé .

 Fin de séance à 22 heures

1-travaux AET-EU Bourgnolles Avenant n° 1 053-2017

2-virements crédits M 14 opération 36, 15 054-2017

3-budget M 49 DM/CS opération 25 055-2017

4-subvention association ( catastrophe Irma) 056-2017

5-plan topographique parking la Hierle-bornage limite jardin 057-2017

6-motion équipement SDIS ambulance 4/4 058-2017

F. MAURIN Y. LEGRAND L.M.FLUCK J.M. CARNEO

S .NARTHELEMY H. LYONNET P. MANOEL J.N. ROLAND

R. SICHI F. TEISSONNIERE D. SWINNEN-GHANAI

 83

 30